# Abainville

### assainissement collectif

# Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

## Exercice 2021

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007. Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site WWW.Services.eaufrance.fr , rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

### Table des matières

1.	Carac	etérisation technique du service	3
	1.1.	Présentation du territoire desservi	3
	1.2.	Mode de gestion du service	3
	1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0)	3
	1.4.	Nombre d'abonnés	3
	1.5.	Volumes facturés	
	1.6.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	5
	1.7.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert	
	1.8.	Ouvrages d'épuration des eaux usées	6
2.	Tarifi	cation de l'assainissement et recettes du service	7
	2.1.	Modalités de tarification	7
	2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0)	8
	2.3.	Recettes	9
3.	Indic	ateurs de performance	.10
	3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)	.10
	3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)	
4.	Finar	cement des investissements	.12
	4.1.	Montants financiers	.12
	4.2.	Etat de la dette du service	.12
	4.3.	Amortissements	.12
	4.4.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les	
	perform	ances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux	.12
	4.5.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante a	u
	cours du	dernier exercice	.12
5.	Actio	ns de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	.13
	5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)	.13
	5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)Erreur! Signet non dél	
6.	Table	au récapitulatif des indicateurs	.14

### 1. Caractérisation technique du service

#### 1.1. Présentation du territoire desservi

Nom de la collectivité : Abainville  Nom de l'entité de gestion: assainissement collectif  Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Commune  Compétences liées au service :  Oui Nor  Collecte	Le service est géré au niveau 🗹 commu interco			
Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Commune  Compétences liées au service :  Collecte  Transport  Dépollution  Contrôle de raccordement  Et à la demande des propriétaires :  Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses  Territoire desservi : commune d'Abainville  Existence d'une CCSPL  Oui  Existence d'un zonage  Oui, date d'approbation* : 25/05/2011  Non  Non  1.2. Mode de gestion du service	Nom de la collectivité : Abainville			
Compétences liées au service :  Collecte  Transport  Dépollution  Contrôle de raccordement  Et à la demande des propriétaires :  Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement  Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses  Territoire desservi : commune d'Abainville  Existence d'une CCSPL  Oui  Oui, date d'approbation* : 25/05/2011 ☐ Non  1.2. Mode de gestion du service	Nom de l'entité de gestion: assainis	sement collectif		
Collecte  Transport  Dépollution  Contrôle de raccordement  Et à la demande des propriétaires :  Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses  Territoire desservi : commune d'Abainville  Existence d'une CCSPL  Oui  Non  Existence d'un zonage  Oui, date d'approbation*: 25/05/2011 □ Non  1.2. Mode de gestion du service	• Caractéristiques (commune, EPCI e	t type, etc.): Commune		
Collecte  Transport  Dépollution  Contrôle de raccordement  □  Et à la demande des propriétaires :  Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses  Territoire desservi : commune d'Abainville  Existence d'une CCSPL  Oui  Non  Existence d'un zonage  Oui, date d'approbation* : 25/05/2011 □ Non  1.2. Mode de gestion du service	• Compétences liées au service :		0.1	<b>N</b> T
Transport  Dépollution  Contrôle de raccordement  Et à la demande des propriétaires :  Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses  Territoire desservi : commune d'Abainville  Existence d'une CCSPL  Oui  Oui  Non  Existence d'un zonage  Oui, date d'approbation* : 25/05/2011 ☐ Non  1.2. Mode de gestion du service		Callante		
Dépollution		Collecte	V	Ц
Contrôle de raccordement  Et à la demande des propriétaires :  Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses  Territoire desservi : commune d'Abainville  Existence d'une CCSPL Oui Non  Existence d'un zonage Noi, date d'approbation* : 25/05/2011 Non  1.2. Mode de gestion du service		Transport	$\square$	
Et à la demande des propriétaires :  Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses  Territoire desservi : commune d'Abainville  Existence d'une CCSPL		Dépollution		
Partie privative du branchement Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses  Territoire desservi : commune d'Abainville  Existence d'une CCSPL □ Oui □ Non  Existence d'un zonage □ Oui, date d'approbation* : 25/05/2011 □ Non  1.2. Mode de gestion du service		Contrôle de raccordement	$\boxtimes$	
Territoire desservi : commune d'Abainville  Existence d'une CCSPL □ Oui □ Non  Existence d'un zonage □ Oui, date d'approbation* : 25/05/2011 □ Non  Existence d'un règlement de service □ Oui, date d'approbation* : 08/12/2015 □ Non	Et à la demande des propriétaires :	partie privative du branchement Les travaux de suppression ou		_
<ul> <li>Existence d'une CCSPL □ Oui ☑ Non</li> <li>Existence d'un zonage ☑ Oui, date d'approbation*: 25/05/2011 □ Non</li> <li>Existence d'un règlement de service ☑ Oui, date d'approbation*: 08/12/2015 □ Non</li> <li>1.2. Mode de gestion du service</li> </ul>				
<ul> <li>Existence d'un zonage</li></ul>	• Territoire desservi : commune d'Ab	ainville		
<ul> <li>Existence d'un règlement de service</li></ul>	• Existence d'une CCSPL	□ Oui	☑ Non	
1.2. Mode de gestion du service	• Existence d'un zonage	☑ Oui, date d'approbation* : 25/05/20	11 🗌 Non	
	• Existence d'un règlement de service	e ⊠ Oui, date d'approbation* : 08/12/20	15 🗌 Non	

### 1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 275 habitants au 31/12/2021 (270 au 31/12/2020).

#### 1.4. Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 132 abonnés au 31/12/2021 (131 au 31/12/2020).

RF
PREFECTURE DE LA MEUSE

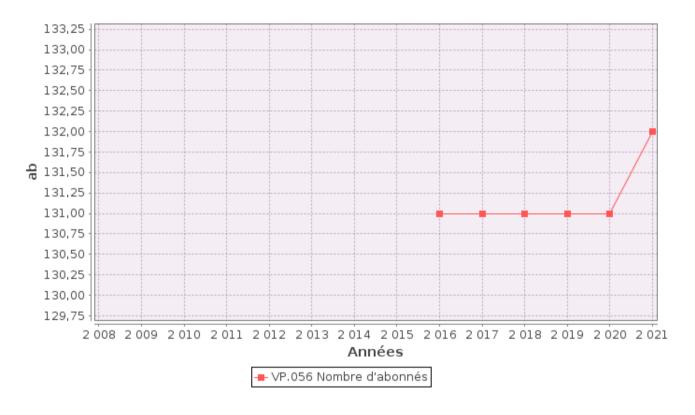
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/10/2022
055-215500018-20221003-034 2022-DE

La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2020	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2021	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2021	Nombre total d'abonnés au 31/12/2021	Variation en %
Abainville	131	132	0	132	0,8%

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 135. La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 33 abonnés/km) au 31/12/2021. (32,75 abonnés/km au 31/12/2020).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 2,08 habitants/abonné au 31/12/2021. (2,06 habitants/abonné au 31/12/2020).



#### 1.5. Volumes facturés

	Volumes facturés durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Volumes facturés durant l'exercice 2021 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Abonnés domestiques (1)	10 692	8 451	
Abonnés non domestiques	0	0	
Total des volumes facturés aux abonnés	10 692	8 451	-21%

<sup>(1)</sup> Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

**Remarque :** il s'agit des volumes **vendus, et facturés**. Ces volumes ne correspondent pas aux recettes effectives des 2 exercices car en 2020, un seul rôle a été encaissé sur l'année, l'autre l'a été sur 2021.

RF
PREFECTURE DE LA MEUSE

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/10/2022
055-215500018-20221003-034 2022-DE



#### 1.6. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 0 au 31/12/2021 (1 au 31/12/2020).

#### 1.7. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements)

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 4 km de réseau unitaire hors branchements,
- 0 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de 4 km (4 km au 31/12/2020).

5 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Localisation	Volume éventuel de stockage
Carrefour de la rue du Moulin avec la rue du Chêne Carrefour de la Grande rue avec la rue du Moulin Carrefour de la rue du Granit avec la rue Saint Martin 2 chemin du Granit Cité du Granit (près du poste de relevage)	
	Carrefour de la rue du Moulin avec la rue du Chêne Carrefour de la Grande rue avec la rue du Moulin Carrefour de la rue du Granit avec la rue Saint Martin 2 chemin du Granit

RF
PREFECTURE DE LA MEUSE

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/10/2022
055-215500018-20221003-034 2022-DE

#### 1.8. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 1 Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assure le traitement des eaux usées.

STEU N°1: Abainville STEU - Code sandre: 35500101000

Caractéristiques générales											
Filière de traite	ment (cf. annex	te)		FILT	RES PLA	NTES D	E ROSEA	MUX			
Date de mise en service			AOU	JT 2014							
Commune d'in	nplantation			ABA	INVILLE	Ξ					
Capacité nomir	nale STEU en E	H (1)		320							
Nombre d'abor	nnés raccordés			132							
Nombre d'habi	tants raccordés			275							
Débit de référe	nce journalier a	dmissible	en m³/j	250							
Prescriptions of	de rejet										
~		Au	torisation	en date	du						
Soumise à		⊠Décla	aration en	date du				07/02/20	12		
3.611		Type de	milieu réc	epteur	Ruiss	eau					
Milieu récepteur du rejet		Nom du	milieu réc	epteur	Ornai	n					
Polluant	autorisé	Conce	ntration a rejet (mg		;	et / ou			Rendement (%)		
DB	$8O_5$				et ou						
DC	CO		2			et		ou			
M	ES	4			et		ou				
NO	GL					et		ou			
NT	ГК					et ou		ou			
p]	Н					et		ou			
NI	${ m H_4}^+$					et		ou			
P	Pt .					et		ou			
Charges rejeté	es par l'ouvra	ge									
Conform			rmité du	rejet en co	oncentrati	on et/ou e	en renden	ent selon	arrêté		
Date du bilan   Conformité		DF	$8O_5$	DO	CO			No	NGL Pt		Pf
24h	(Oui/Non)		1		I		I		I		l
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Juin 2017	Oui	19	94	82	91	16	94			9	25
Mai 2019	oui	4	95	31	85	3	98	25.3		3.6	
Mai 2021	Oui	4		42		4					

(2) en tonnes de Matière Sèche (tMS)

RF PREFECTURE DE LA MEUSE Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/10/2022 055-215500018-20221003-034\_2022-DE

<sup>(1)</sup> EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

# 2. <u>Tarification de l'assainissement et recettes du service</u>

#### 2.1. Modalités de tarification

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2021 et 01/01/2022 sont les suivants :

	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Frais d'accès au service:	0	0
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) <sup>(1)</sup>	0	0
Participation aux frais de branchement	0	0

<sup>(1)</sup> Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)

Tarifs	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022						
Part de la colle	Part de la collectivité							
Part fixe (€ HT/an)	Part fixe (€ HT/an)							
Abonnement (1)	35 €	35 €						
Part proportionnelle (€ HT/m³)								
Prix au m³	1 €/m³	1 €/m³						
Autre :	€	€						
Taxes et redev	ances							
Taxes								
Taux de TVA (2)	10 %	10 %						
Redevances								
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,185 €/m³	0,185 €/m³						
VNF rejet:	0 €/m³	0 €/m³						
Autre :	0 €/m³	0 €/m³						

<sup>(1)</sup> Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes : - - Délibération du 30/01/2017 effective à compter du 01/01/2017 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.

<sup>(2)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

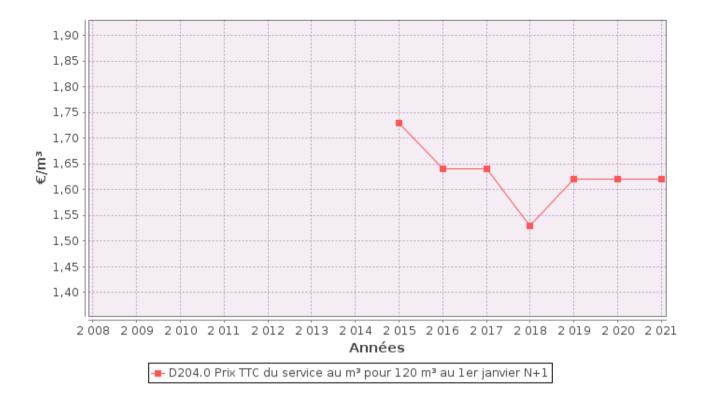
2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)
Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €	Variation en %					
Part de	Part de la collectivité							
Part fixe annuelle	35,00	35,00	0%					
Part proportionnelle	120,00	120,00	0%					
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	155,00	155,00	0%					
Part du délégataire (en co	us de délégation de serv	rice public)						
Part fixe annuelle			%					
Part proportionnelle			%					
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant au délégataire			%					
Taxes	et redevances							
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	22,20	22,20	0%					
VNF Rejet :	0,00	0,00	%					
Autre :	0,00	0,00	%					
TVA	17,72	17,72	0%					
Montant des taxes et redevances pour 120 m³	39,92	39,92	0%					
Total	194,92	194,92	0%					
Prix TTC au m <sup>3</sup>	1,62	1,62	0%					

ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.

PREFECTURE DE LA MEUSE

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/10/2022 055-215500018-20221003-034\_2022-DE



La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle, plus possibilité de mensualisation.

#### 2.3. Recettes

#### Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	9 686	20 667	
dont abonnements	2 693	5 925	
Redevance eaux usées usage non domestique			
dont abonnements			
Recette pour boues et effluents importés			
Régularisations (+/-)			
Total recettes de facturation	9 686	20 667	
Recettes de raccordement			
Prime de l'Agence de l'Eau			
Contribution au titre des eaux pluviales			
Recettes liées aux travaux			
Contribution exceptionnelle du budget général			
Autres recettes (préciser) FC TVA		770	
Total autres recettes			
Total des recettes	9 686	21 437	

**Recettes globales :** Total des recettes de redevance assainissement au 31/12/2021 : 20 667 € (11 435 € au 31/12/2020).

Commentaire : Cette recette correspond à 1 an 1/2 de consommation car 3 rôles sont encaissés sur cet exercice, régularisation du rôle 2020 semestre 1 qui n'a pu être décompté sur 2020.

PREFECTURE DE LA MEUSE

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 05/10/2022
055-215500018-20221003-034\_2022-DE

### 3. Indicateurs de performance

#### 3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)

Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

taux de desserte par les réseaux d'eaux usées = 
$$\frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} *100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 97,78% des 135 abonnés potentiels (97,04% pour 2020).

# 3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

## La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites cidessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEA	UX		
(15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des	oui: 10 points	0:	10
ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) et les points d'autosurveillance du réseau	non: 0 point	Oui	10
<u> </u>	_		
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations	oui : 5 points		
et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est	non : 0 point	Oui	5
considérée comme effectuée)	non . o point		
,			
PARTIE B : INVENTAIRE DES RES			
(30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a	a été obtenue pour la pa	rtie A)	1
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les			
tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et		Oui	
de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous		
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de	conditions (1)	Oui	14
l'inventaire des réseaux	-		
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des		90%	
réseaux mentionne les matériaux et diamètres			
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des	0 à 15 points sous		
réseaux mentionne la date ou la période de pose	conditions (2)	90%	14
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET			X
(75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins or VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux	0 à 15 points sous	A et b)	
mentionne l'altimétrie	conditions (3)	90%	14
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement,	oui : 10 points		
refoulement, déversoirs d'orage,)	non: 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements	non . o point		
électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des	oui : 10 points		
eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée	non: 0 point	Oui	10
comme effectuée)	non . o point		
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou	oui : 10 points		
l'inventaire des réseaux <sup>(4)</sup>	non: 0 point	Oui	10
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif,	•		
désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de	oui: 10 points	Oui	10
réseau	non: 0 point	Our	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel			
d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi	oui : 10 points		
contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en	non: 0 point	Non	0
résultent	non : o point		
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de			
renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au	oui : 10 points	Oui	10
moins 3 ans)	non : 0 point		
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	107

<sup>(1)</sup> l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 107 pour l'exercice 2021 (107 pour 2020)

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

> PREFECTURE DE LA MEUSE Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/10/2022 055-215500018-20221003-034 2022-DE

<sup>(2)</sup> l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5 (3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10,11, 12, 13, 14 et 15

## 4. Financement des investissements

#### 4.1. Montants financiers

	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	500	12 452
Montants des subventions en €		
Montants des contributions du budget général en €	15 000	0

#### 4.2. Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		99 853	89 019
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	99 853	89 019
	en intérêts		

#### 4.3. Amortissements

Pour l'exercice 2021, la dotation aux amortissements a été de 26 395 € (26 274 € en 2020)

# 4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €

# 4.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €

RF
PREFECTURE DE LA MEUSE

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/10/2022
055-215500018-20221003-034\_2022-DE

# 5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

# 5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

#### Entrent en ligne de compte :

- Les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- Les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2021, le service a reçu \_0\_ demandes d'abandon de créance et en a accordé 0. 0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0 €/m³ pour l'année 2021 (0 €/m³ en 2020).

# 6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2020	Valeur 2021
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	270	275
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	1	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ [€/m³]	1,62	1,62
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	97,04%	97,78%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	107	107
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	%	%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m³]	0	0

Rapport présenté et approuvé par le Conseil Municipal lors de sa séance du 3 octobre 2022. Le Maire,

Jean-Claude Herpierre,

RF PREFECTURE DE LA MEUSE

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/10/2022
055-215500018-20221003-034\_2022-DE